

LE PROJET DE LOI VIDAL A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE SÉNAT LE 8 FÉVRIER, LE 15 FÉVRIER 2018 EXIGEONS SON RETRAIT !

La journée de grève et de mobilisation du mardi 6 février a rassemblé plus de 25 000 manifestant.e.s dans des cortèges et rassemblements partout en France. C'est significativement plus que la première journée du 1^{er} février alors que de nombreu.x.ses lycéen.ne.s ont été empêché.e.s de rejoindre les actions locales et que les intempéries n'ont pas épargné les manifestant.e.s. **L'information des collègues, étudiant.e.s, lycéen.ne.s et parents d'élèves** permet de contrer la **propagande gouvernementale** et de mettre au jour les conséquences de la réforme de l'accès et de l'organisation du premier cycle qui généralise la **sélection sociale**.

Hier, le Sénat a voté le projet de loi Vidal en adoptant l'amendement des Républicains qui imposerait de fixer les capacités d'accueil des formations en fonction du taux de réussite et de l'insertion professionnelle des diplômé.e.s. Cette perspective adéquationniste dénie les missions de l'Université et de l'enseignement supérieur et plongerait nos établissements dans une spirale déflationniste. Cependant force est de constater que les Républicains, majoritaires au Sénat, ont très bien compris **les véritables intentions du projet de loi** alors que la ministre s'évertue à ne pas user du terme de « sélection » (les débats parlementaires très instructifs sont accessibles en ligne : http://videos.senat.fr/video.555252_5a7c4e2e594df.seance-publique-du-8-fevrier-2018-apres-midi).

MOBILISATIONS DU 6 FÉVRIER 2018	
AIX-MARSEILLE	300
BESANCON	200
BORDEAUX	900
CLERMONT	250
GRENOBLE	250
LILLE	1500
LYON	800
MARSEILLE	600
MONTPELLIER	d'avantage que le 1 ^{er}
NANCY	500
NANTES	600
PARIS	15000
PAU	150
RENNES	700
ROUEN	300
STRASBOURG	400
TOULOUSE	1500
TOURS	200
NICE	200
MULHOUSE	50
PAU	150
LA REUNION	100

À l'initiative de l'interfédérale, la **Coordination nationale de l'éducation** (CNE) a réuni hier soir, à l'université Paris 3, plus de 300 participant.e.s et a décidé d'appeler à **une journée de grève et de mobilisation le jeudi 15 février 2018**. Ce sera le lendemain des annonces du ministre Blanquer concernant **la réforme du baccalauréat** et le jour de la réunion de la **commission mixte parlementaire** qui devra arbitrer entre les amendements votés, par le Sénat d'une part, et l'Assemblée nationale d'autre part.



Les Assemblées générales sont appelées à mandater des collègues pour venir siéger à la prochaine CNE qui se tiendra à Paris, le samedi 17 février.

Durant les congés scolaires, qui s'étalent cette année entre le 17 février et le 11 mars, les comités de mobilisation locaux sont appelés à inventer des actions qui permettent d'informer nos concitoyen.ne.s afin d'amplifier l'opposition à ce projet de loi.

L'intersyndicale de la Fonction publique appelle d'ores et déjà à construire des mobilisations convergentes en vue d'une **grève unitaire massive le 22 mars 2018** contre les attaques du gouvernement envers les fonctionnaires ! D'autres secteurs professionnels pourraient également se joindre à cette journée.

EN MARCHÉ VERS LA MARCHANDISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION

Au 9 février 2018, Parcoursup.fr, la nouvelle plate-forme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur, recense 13 169 formations, qu'elles soient publiques, privées ou privées hors contrat. Cette plate-forme qui se construit au jour le jour ne cesse de dysfonctionner. Les lycéen.ne.s et leur famille et les collègues du supérieur ne doivent pas être les victimes de ce « crash-test ».

Le SNESUP-FSU a décidé de relever les dysfonctionnements de Parcoursup.fr pour en dénoncer l'**inexactitude** (capacités d'accueil fausses), l'**arbitraire** (choix des formations à effectuer au fil de l'eau et dans la précipitation), l'**opacité** (critères de sélection non communiqués) et l'**inégalité** de traitement des bachelier.ère.s intrinsèquement liée à sa nature (complexité et annonces anxiogènes profitant aux initié.e.s) et sa mise en œuvre (informations modifiées au jour le jour). Renforçant les déterminismes sociaux, **cette plate-forme organise le tri sélectif de la jeunesse et une marchandisation des services d'orientation.**

Un exemple : TonAvenir.net propose trois packs pour aider à l'orientation dans parcoursup.fr. **Le prix varie entre 180 € et 620 €, si la famille souhaite inclure un test de graphologie**, et comprend des entretiens pouvant se faire par Skype. **Cette entreprise débauche depuis mi-décembre les conseiller.e.s des Services Information, Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) des universités en leur proposant un statut de salarié.e ou un statut d'indépendant.e.**

Confondant vitesse et précipitation, le MESRI sacrifie ainsi aussi le service public d'information et d'orientation (sous-doté puisque réduit à un conseiller pour 1 200 à 1 500 lycéen.ne.s) en entretenant la désinformation et l'opacité avec Parcoursup.fr, ce qui profite aux officines privées qui se sont engagées dans le lucratif marché de l'aide à l'orientation payante. Une fois de plus, ce sont les lycéen.ne.s des familles les moins aisées qui seront sacrifié.e.s car le gouvernement ne choisit pas d'investir dans la jeunesse. Désormais, les bachelier.ère.s paieront leur propre orientation et leur information.

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN